



Mardi 15 mars 2022



➤ **Nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de SACS au sein du MEFR au titre de l'année 2022**

[L'arrêté du 11 mars 2022](#) a fixé à 40 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure au sein du MEFR au titre de l'année 2022. Pour mémoire, 34 postes ont été offerts pour 2021 et 36 pour 2020.

➤ **Confirmation de la date officielle des élections professionnelles**

La date des élections professionnelles pour les trois versants de la fonction publique est fixée au 8 décembre 2022. Les opérations de vote électronique par internet dans la fonction publique de l'Etat se dérouleront du 1^{er} décembre au 8 décembre 2022.

✓ [Téléchargez l'arrêté du 9 mars 2022.](#)

➤ **Publication du décret sur l'organisation et les objectifs des Conseils médicaux**

Issu de la fusion du comité médical et de la commission de réforme, le Conseil médical est mis en place en application de [l'ordonnance n°2020-1447](#) portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique.

[Le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022](#) relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'Etat précise la composition et le fonctionnement de ces conseils, leur champ de compétence territorial et les cas dans lesquels ils sont saisis.

Quelques exemples concrets :

- Compétence en matière de congés pour raison de santé et de congé pour invalidité temporaire imputable au service.
- La dénomination « médecin de prévention » est remplacée par « médecin du travail » dans le statut des fonctionnaires de l'État.
- Les « congés de maladie » deviennent les « congés pour raison de santé » dans le statut général.
- L'utilisation des droits à congé de longue maladie (CLM) et à congé de longue durée (CLD) peut avoir lieu de manière continue ou discontinue.
- La portabilité du CLM et du CLD en cas de mobilité interne ou vers une autre fonction publique est prévue.
- Les agents pourront travailler à temps partiel pour raison thérapeutique en l'absence d'arrêt maladie préalable et pourront « porter » le bénéfice de leur temps partiel thérapeutique en cas de mobilité interne ou vers une autre fonction publique.

➤ **L'UNSA défend votre pouvoir d'achat**

L'UNSA Fonction Publique a écrit à la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques pour obtenir une augmentation du remboursement des frais de mission et des indemnités kilométriques versées aux agents qui utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions. Dans son courrier, l'UNSA Fonction publique demande également une augmentation des frais de mission (hôtel, restauration...), eux aussi impactés par l'inflation.

✓ [Voir l'article et le courrier à la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques sur le site de l'UNSA Fonction publique.](#)